

LE CAYLAR - COMMUNE

Séance du 25 septembre 2026

Membres en exercice :

11

Date de la convocation: 14/09/2026

vingt-cinq septembre deux mille vingt-six l'assemblée régulièrement
convoquée, s'est réunie sous la présidence de Jean TRINQUIER
Salle du Conseil Municipal

Présents : 9

Votants: 11

Présents : Jean TRINQUIER, Jérôme CLARISSAC, Vincent
TARDIEUX, André BERTRAND, Françoise MARTIN DUPE, Benoît
CAMBON, Cécile PY, Audrey POUZENS, Alexandra AVAZERI

Pour: 8

Contre: 1

Représentés: Christelle DE OLIVEIRA représentée par Jean
TRINQUIER, Lucas MIALANE représenté par Jérôme CLARISSAC

Abstentions: 2

Excusés:

Absents:

Secrétaire de séance: Jérôme CLARISSAC

Objet: Subvention au Festival du Roc Castel - DE_035_2026

Monsieur le Maire rappelle la demande présentée à la suite du précédent Conseil Municipal du 5 juin 2026 de l'association Larzac Village d'Europe d'une subvention supplémentaire de 1000 euros pour assurer l'organisation du Festival Roc Castel.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal vote l'attribution d'une subvention supplémentaire de 1000 euros pour cet événement.

Le secrétaire de séance
(article L2121-23 du CGCT)



Le Maire ou le Président de séance



Le Maire informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de la présente publication.

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture

le ____ / ____ / 20__

et publié au bulletin

Date de transcription de l'acte: 30/09/2026

Date de réception de l'AR: 30/09/2026

034-213400641-DE_035_2026-DE

A G E D I